

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

(Applicables aux Mobilhomes, tentes locatives et emplacements nus)

Dispositions générales

La signature du contrat de location implique l'acceptation des conditions générales de location suivantes :

Le propriétaire fournira le logement conforme à la description qu'il en a faite et le maintiendra en état de service. Le propriétaire effectue un inventaire avant le début de la saison, il appartient au locataire de signaler au plus tôt tout équipement manquant ou hors service.

Il est impératif de passer à l'accueil à l'arrivée et d'obtenir l'accord du responsable du camping ou de son représentant avant toute installation sur un quelconque emplacement, même si celui-ci a déjà fait l'objet d'une réservation. Les campeurs doivent s'installer à l'emplacement indiqué par les responsables du camping ou leurs représentants. **Un seul véhicule est autorisé par emplacement.** Un parking est à votre disposition à l'intérieur du camping.

Paiement

La réservation deviendra effective dès lors que le locataire aura renvoyé le présent contrat signé et accompagné du règlement des arrhes (montant indiqué sur le contrat de location) avant la date indiquée sur le contrat (sous réserve de disponibilités). Nous vous enverrons en retour une copie du contrat avec un accusé de réception du règlement des arrhes. Le solde du séjour sera versé le jour de l'arrivée au camping pour les locatifs (Mobilhomes et tentes locatives), et la veille du départ pour les emplacements nus. Un dépôt de garantie de 150,00 Euros pour les tentes et de 300,00 Euros pour les Mobilhomes sera également demandé à l'arrivée. Le dépôt de garantie vous est restitué 8 jours après la fin de la location, déduction faite du coût de la remise en état des lieux suite à d'éventuelles détériorations.

Utilisation

Le nombre de locataires ne pourra pas dépasser celui indiqué sur le contrat de location sans l'accord préalable du loueur. De la même façon, la location ne pourra bénéficier à des tiers.

Animaux

Les animaux sont acceptés dans les hébergements locatifs et sur les emplacements nus. Ils doivent être impérativement tatoués, vaccinés et vous devez nous présenter le carnet de vaccination à jour à votre arrivée. Les animaux doivent être tenus en laisse dans l'enceinte du camping. Prévoir obligatoirement un tissu ou une couverture pour protéger les coussins dans les locations.

Accueil

Les emplacements nus sont loués de 12h00 (jour d'arrivée) à 11h00 (jour du départ).

Les Mobilhomes et tentes locatives sont loués de 16h00 (jour d'arrivée) à 10h00 (jour du départ) pour les séjours à la semaine. Les week-end hors mois de Juillet et Août commencent le vendredi soir et se terminent le dimanche soir.

Accueil des mineurs

Les mineurs de moins de 16 ans non accompagnés de leurs parents ne peuvent pas séjourner dans l'enceinte du camping. Les mineurs de plus de 16 ans non accompagnés de leurs parents ne seront admis qu'avec une autorisation écrite des parents remise par les parents le jour de l'arrivée.

Annulation et interruption

Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée.

Avant l'entrée en jouissance, en règle générale les arrhes restent acquises au camping. Toutefois, elles peuvent être restituées si l'hébergement ou l'emplacement est reloué pour la même période.

Si le locataire ne s'est pas présenté le jour mentionné sur le contrat, passé un délai de 24 heures et sans avis notifié au propriétaire :

- le présent contrat est considéré comme résilié
- les arrhes restent acquises au camping
- le camping peut disposer de la location ou de l'emplacement.

Règlement intérieur

Le règlement intérieur est affiché à l'entrée du camping et peut vous être fourni sur simple demande à l'accueil. L'entrée dans l'enceinte du camping implique l'acceptation et le respect du règlement intérieur.

Équipements

Sont fournis dans les Mobilhomes et tentes : vaisselle, ustensiles de cuisine, matelas, couettes et oreillers prévus pour le nombre de personnes, gaz, électricité, eau, salon de jardin, parasol et étendoir à linge.

A prévoir (dans les Mobilhomes et tentes)

Draps-housse, housses de couettes, taies d'oreiller (140x190) et (80x190) et linge de maison (serviettes, gants et torchons). Possibilité de location de draps et télévision. Possibilité de souscrire un forfait ménage.

Respect des voisins

Nous vous prions de veiller au respect des autres clients du camping. Merci d'éviter d'écouter de la musique trop forte dans le camping, même en pleine journée. Merci également de veiller à ne pas parler trop fort après 22h30.

Circulation des véhicules

Pour le confort de tous, la circulation des véhicules à moteur est interdite dans l'enceinte du camping entre 22h30 le soir et 7h00 le matin. Si vous rentrez au camping après 22h30, vous pourrez stationner votre véhicule à l'extérieur du camping et rentrer à pied.

Visiteurs

Après avoir obtenu l'autorisation du gestionnaire ou d'un de ses représentants, les visiteurs peuvent être admis dans le terrain de camping sous la responsabilité des campeurs qui les reçoivent. Afin de privilégier les places de parking pour résidents, les véhicules des visiteurs sont interdits dans le camping. Ils peuvent être rangés à l'extérieur de celui-ci, tout près du bureau d'accueil.

Taxe de séjour

La taxe de séjour n'est pas incluse dans les tarifs. Elle concerne uniquement les adultes de plus de 18 ans.